

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 06.12.2022

Numéro de version 1

Révision: 06.12.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit****Nom du produit HEISSNER CLEAN****Art. Nr.: ZP9001-00****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Encore aucune information sur les restrictions d'utilisation n'est à notre disposition actuellement. Lors de la présence des données, ceux-ci sont pris dans la fiche signalétique de sécurité.

Secteur d'utilisation

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Catégorie du produit

PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)

Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)

ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)

Emploi de la substance / de la préparation

Nettoyant et détartrant spécial pour les unités de fonctionnement, les verres UVC, les lampes et les fontaines.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Producteur/fournisseur :**

HEISSNER GMBH

Schlitzer Straße 24, D-36341 Lauterbach

Tel.: +49 (0) 6641 - 86 0, Fax: +49 (0) 6641 - 86 229

info@heissner.de, www.heissner.de

Vertrieb in der Schweiz: CF Pool & Chemie AG, Pilatusstrasse 31, 5630 Muri (AG)

Tel.: +41 (0)56 675 32 70

Vertrieb in der Schweiz: CF Pool & Chemie AG, Pilatusstrasse 31, 5630 Muri (AG)

Tel.: +41 (0)56 675 32 70

Service chargé des renseignements :

Herr Holger Göbel

Tel.: +49 (0) 6641 - 86 0

Fax: +49 (0) 6641 - 86 229

holger.goebel@heissner.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Centre d'information sur les empoisonnements, Hôpital universitaire de Bonn : +49 (0) 228 192 40

Tox Info Suisse, numéro d'urgence 24h/24 : 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.



GHS07

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.12.2022

Numéro de version 1

Révision: 06.12.2022

Nom du produit HEISSNER CLEAN
Art. Nr.: ZP9001-00

(suite de la page 1)

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

2.2 Éléments d'étiquetage

· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger GHS05

· Mention d'avertissement Danger

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

acide glycolique

· Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

· Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT: Non applicable.

· vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

· Description :

Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux

· Composants contribuant aux dangers:

CAS: 5949-29-1 Reg.nr.: 01-2119457026-42-XXXX	1,2,3-Propanetricarboxylic acid, 2-hydroxy-, monohydrate ⚠ Eye Irrit. 2, H319	≥10-<25%
CAS: 79-14-1 Reg.nr.: 01-2119485579-17-002	acide glycolique ⚠ Skin Corr. 1B, H314; ⚠ Acute Tox. 4, H332	≥1-<5%

· Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu

tensioactifs non ioniques <5%

· Indications complémentaires :

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours

· Indications générales : Sortir les sujets de la zone dangereuse et les allonger

· après inhalation :

En cas de malaise, recourir à un traitement médical

Veiller à l'apport d'air frais

· après contact avec la peau : En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

· après contact avec les yeux :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.12.2022

Numéro de version 1

Révision: 06.12.2022

Nom du produit HEISSNER CLEAN
Art. Nr.: ZP9001-00

(suite de la page 2)

- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :** Jet d'eau à grand débit.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Oxyde d'azote (NOx)
En cas de l'incendie, les gaz dangereux peuvent naître.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité :** Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie
- **Autres indications**
Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Mettre les personnes en sécurité.
Veiller à une aération suffisante
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Diluer avec beaucoup d'eau.
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel).
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

*

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Eviter le dégagement d'aérosols.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**
Ne conserver que dans le fût métallique d'origine
Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Sous clé et pour
Gardez les enfants hors de portée.
Matériau inapproprié pour le conteneur : métal
- **Indications concernant le stockage commun :** Ne pas stocker avec les aliments
- **Autres indications sur les conditions de stockage :**
Tenir les emballages hermétiquement fermés

(suite page 4)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.12.2022

Numéro de version 1

Révision: 06.12.2022

Nom du produit HEISSNER CLEAN
Art. Nr.: ZP9001-00

(suite de la page 3)

- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**
 Sans autre indication, voir point 7.
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**
 Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· DNEL

79-14-1 acide glycolique

Oral	DNEL (chronisch)	0,75 mg/kg/day (Consumer)
Dermique	DNEL (chronisch)	58 mg/kg/day (Worker)
		29 mg/kg/day (Consumer)
Inhalatoire	DNEL (akut)	9,2 mg/m³ (Worker)
		2,3 mg/m³ (Consumer)
	DNEL (chronisch)	1,53 mg/m³ (Worker)

- **Indications complémentaires :**
 Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel :**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène :**
 Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
 Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau
 Au travail, ne pas manger ni boire
- **Protection respiratoire :** Non nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
- **Protection des mains :** Gants de protection.
- **Matériau des gants**
 Butylcaoutchouc
 Caoutchouc nitrile
 Caoutchouc chloroprène
 Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
 Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:**
 Caoutchouc nitrile
- **Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:**
 Caoutchouc nitrile
- **Protection des yeux :** Lunettes de protection hermétiques.
- **Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- **Indications générales.**
- **Aspect:**
Forme : liquide
Couleur : incolore

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.12.2022

Numéro de version 1

Révision: 06.12.2022

Nom du produit HEISSNER CLEAN
Art. Nr.: ZP9001-00

(suite de la page 4)

· Odeur :	inodore
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· valeur du pH à 20 °C:	2,1
· Modification d'état	
Point de fusion :	non déterminé
Point d'ébullition :	100 °C
· Point d'éclair :	non applicable
· Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non applicable.
· Température de décomposition :	Non déterminé.
· Auto-inflammation :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'explosion :	
inférieure :	non applicable
supérieure :	non applicable
· Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa Calculé à partir des ingrédients
· Densité à 20 °C:	1,1 g/cm ³
· Densité relative.	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.
· Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :	entièrement miscible
· Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé.
· Viscosité :	
dynamique :	Non déterminé.
cinématique :	Non déterminé.
· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique / conditions à éviter :
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: oxydant
- 10.6 Produits de décomposition dangereux:
Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- Toxicité aiguë :
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.12.2022

Numéro de version 1

Révision: 06.12.2022

Nom du produit HEISSNER CLEAN
Art. Nr.: ZP9001-00

(suite de la page 5)

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**

5949-29-1 1,2,3-Propanetricarboxylic acid, 2-hydroxy-, monohydrate

Oral	LD50	5.400 mg/kg (mouse) (OECD-Prüfrichtlinie 401)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rat)

79-14-1 acide glycolique

Oral	LD50	>2.000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	3,6 mg/l (rat)

· **Effet primaire d'irritation :**

· **de la peau :**

Provoque une irritation cutanée.

· **des yeux :**

Provoque de graves lésions des yeux.

· **Sensibilisation :**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Indications toxicologiques complémentaires :**

· **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**

· **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Cancérogénicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· **12.1 Toxicité**

· **Toxicité aquatique :**

5949-29-1 1,2,3-Propanetricarboxylic acid, 2-hydroxy-, monohydrate

LC50	1.535 mg/l (daphnia magna)
------	----------------------------

79-14-1 acide glycolique

LC50/96 h	5.000 mg/l (fish)
LC50	15,3 mg/l (algae)
EC50/48 h	99,6 mg/l (daphnia magna)

· **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Autres indications écologiques :**

· **Indication AOX :**

Le mélange ne contient pas de substances qui peuvent influencer les AOX des eaux résiduelles.

· **Indications générales :** Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre) : peu polluant

· **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

· **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

FR

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.12.2022

Numéro de version 1

Révision: 06.12.2022

Nom du produit HEISSNER CLEAN
Art. Nr.: ZP9001-00

(suite de la page 6)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· **Recommandation :**

Résidus de produit doivent être éliminés conformément à la directive sur les déchets 2008/98 / CE, ainsi que les réglementations nationales et régionales.

· **Catalogue européen des déchets**

Selon le catalogue européen des déchets (EWC) un numéro de code de déchet ne peut être réglé lorsque le but recherché permet une allocation. Le code déchets est établi en consultation avec la disposition régionale des déchets. Les chiffres donnés ici ne peut être qu'une recommandation prévue.

· **Emballages non nettoyés :**

· **Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU

· **ADR, IMDG, IATA** néant

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· **ADR, IMDG, IATA** néant

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· **ADR, ADN, IMDG, IATA**

· **Classe** néant

· 14.4 Groupe d'emballage

· **ADR, IMDG, IATA** néant

· **14.5 Dangers pour l'environnement:** Non applicable.

· **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Non applicable.

· **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC** Non applicable.

· **"Règlement type" de l'ONU:** néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· **Pictogrammes de danger GHS05**

· **Mention d'avertissement** Danger

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

acide glycolique

· **Mentions de danger**

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

· **Conseils de prudence**

P102 Tenir hors de portée des enfants.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.12.2022

Numéro de version 1

Révision: 06.12.2022

Nom du produit HEISSNER CLEAN
Art. Nr.: ZP9001-00

(suite de la page 7)

- P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- **Directive 2012/18/UE**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
- **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3

• Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

• RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

• Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

• Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT

Aucun des composants n'est compris.

• Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

• Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

• Prescriptions nationales :

• Indications sur les restrictions de travail :

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes

Respecter les limitations d'emploi pour les futures mères et pour celles qui allaitent

• Classe de pollution des eaux :

Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant

• 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

• Phrases importantes

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

• Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.12.2022

Numéro de version 1

Révision: 06.12.2022

Nom du produit HEISSNER CLEAN
Art. Nr.: ZP9001-00

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

(suite de la page 8)

· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR